

Le mariage du futur. Imaginer le devenir des traditions nuptiales à la fin du XIX^e siècle (France)

Aïcha SALMON
Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Au XIX^e siècle, la confrontation entre la modernité, constitutive d'un présent tourné vers l'avenir, et les traditions, plus ou moins anciennes, qui se perpétuent dans le même temps, devient un lieu commun. Le mariage est un thème qui cristallise avec beaucoup d'efficacité ce contraste, qui fait s'affronter le passé et le futur dans un présent semblant plus que jamais instable. Écrivains, essayistes et illustrateurs exploitent à l'envi cette tension. Ainsi, en 1898, Pierre Véron rapporte dans *Le Monde illustré* qu'un jeune couple américain aurait passé sa nuit de noces au sommet d'une tour haute de 350 mètres à New York. Le journaliste se prend alors à imaginer une variante de la scène décrite, mais qui prendrait place sur le Vieux Continent :

Je m'étonne que personne n'ait songé au parti qu'on pourrait tirer d'un pareil précédent pour refaire à la vieille Tour Eiffel une seconde jeunesse. On a proposé je ne sais combien d'adaptations destinées à l'utiliser en la métamorphosant. La vraie idée serait peut-être celle qui nous arrive du Nouveau-Monde. On changerait d'abord le nom de l'édifice en pointe. On l'appellerait la *Tour des Lunes de miel*.

Un ingénieux aménagement disposerait en guirlandes tournantes autour de l'antique ferraille une série de chambres confortables, par les fenêtres desquelles on pourrait voir se lever l'aurore, en écoutant bruire des harpes éoliennes, en se jurant des fidélités éternelles.

C'est positivement à étudier.

Je suis convaincu que la *Tour des Lunes de miel* pourrait, si on savait s'y prendre, devenir le clou suprême de l'Exposition de 1900¹.

La discordance créée par l'irruption de rites nuptiaux dans l'environnement futuriste de la toute nouvelle Tour Eiffel fait sourire. L'argument du journaliste consiste paradoxalement à soutenir que la perpétuation d'une tradition nuptiale, mais sous une forme nouvelle, pourrait sauver le monument d'une trop rapide péremption, à une époque où le temps semble s'accélérer et les horizons s'élargir.

1. Pierre Véron, « Courrier de Paris », *Le Monde illustré*, semestre 1898, vol. 82, p. 222. Les descriptions de la modernité des mœurs en Amérique sont monnaie courante dans la presse européenne de la fin du XIX^e siècle. Mais on peut noter que contrairement à ce qu'affirme Pierre Véron, en 1898, aucune tour aux États-Unis n'atteint les 350 mètres de haut : c'est bien la tour Eiffel qui est à l'époque le plus haut édifice du monde, et il faut attendre les années 1930 pour qu'un gratte-ciel américain la dépasse en hauteur.

Les rites nuptiaux sont en effet un objet privilégié pour appréhender les tensions qui se nouent entre le respect d'usages censés établir une continuité avec un passé plus ou moins reculé et la projection dans un avenir dont on s'efforce d'anticiper les contours. Les discours qui décrivent les bienfaits des innovations techniques et des mœurs nouvelles, ou ceux qui en dénoncent les méfaits, ceux qui encouragent le respect des coutumes, comme ceux qui en déplorent la persistance, jugée rétrograde, mobilisent volontiers l'exemple des traditions nuptiales, en raison de leur forte charge symbolique.

Cette communication se propose d'examiner, du point de vue de l'histoire des discours et représentations, la façon dont le devenir des traditions nuptiales est envisagé dans la France de la fin du XIX^e siècle, en se concentrant sur le mariage bourgeois qui s'impose alors comme un modèle. Après un bref rappel de l'importance de la production scripturaire et iconographique sur le mariage au XIX^e siècle, on verra d'abord, en prenant principalement appui sur des représentations populaires, que le mariage bourgeois est perçu – bien au-delà de la bourgeoisie – comme le plus à même d'incarner la modernité et de se projeter dans l'avenir, reléguant les autres formes de mariage dans le passé. On s'intéressera ensuite aux discours qui contestent ce point de vue, et dénoncent le mariage bourgeois comme un archaïsme à dépasser, dont l'avenir doit s'affranchir.

La modernité incarnée par le mariage bourgeois

En ce siècle de modernité qu'est le XIX^e siècle, on n'a jamais autant écrit sur l'institution pluriséculaire qu'est le mariage : des centaines d'essais scientifiques, politiques, moraux, médicaux ou religieux, de romans, de chansons, de pièces de théâtre, d'images lui sont dédiées, dans des registres très divers, sérieux ou humoristiques, érudits, romantiques, ou fantaisistes. Tout d'abord, le mariage apparaît comme une question essentielle pour le devenir du pays : le noyau conjugal formé par l'homme et la femme qui se marient pour fonder une famille est vu comme le fondement de la société. Sur lui repose donc la capacité d'une société à se projeter dans l'avenir, puisque la majorité des contemporains n'envisage la procréation qu'à l'intérieur du mariage². Cette question devient une préoccupation majeure à la fin du XIX^e siècle, dans une France hantée par le spectre de la dépopulation. Mais dans le même temps, le mariage est pensé comme une institution sociale très ancienne, fortement ancrée dans le passé. Par la perpétuation de coutumes tenues pour ancestrales, il apparaît presque comme hors du temps, voire comme un mode d'organisation naturel des êtres humains. Le mariage n'est pourtant évidemment pas immuable, ni dans ses institutions, ni dans ses pratiques. Si on s'en tient à l'histoire institutionnelle du mariage en France depuis la Révolution française, quelques jalons suffisent à rappeler les changements

2. De fait, le célibat définitif est très faible en France au XIX^e siècle (environ 10%) : la quasi-totalité des Français se marie. Voir Sabine Melchior-Bonnet et Catherine Salles (dir.), *Histoire du mariage*, Paris, Robert Laffont, 2009, p. 660 et p. 926 ; Jean Gaudemet, *Le Mariage en Occident. Les mœurs et le droit*, Paris, Cerf, 1987, p. 417 et p. 438.

importants pour le seul XIX^e siècle : la sécularisation du mariage prévue par la *Constitution* de 1791, le droit de divorcer en 1792, l'inflexion apportée par le *Code civil* de 1804, mais aussi l'abrogation du divorce sous la Restauration en 1816, jusqu'à son rétablissement avec la loi Naquet en 1884³. Au gré des bouleversements politiques et de l'évolution des mœurs (avec par exemple la progression du concubinage, qui toutefois reste très minoritaire), les prises de position sur le devenir du mariage sont extrêmement diverses, entre ceux qui prônent un retour en arrière (tels les légitimistes, souhaitant l'abrogation du mariage civil), et ceux qui réclament des réformes urgentes, par exemple à propos du statut et des droits des femmes mariées, du rétablissement du divorce – première revendication civile des féministes, ou de la reconnaissance de la filiation naturelle.

Les essayistes qui écrivent sur le mariage ne se contentent pas de décrire son fonctionnement passé ou présent : ils s'efforcent aussi d'anticiper sur ce qu'il sera à l'avenir. De nombreuses études⁴ expriment clairement cette ambition, parfois affichée jusque dans leur titre, à l'instar du *Mariage au XIX^e siècle, ce qu'il est, ce qu'il doit être*⁵, ou du *Mariage. Son passé, son présent, son avenir*⁶. De manière plus large, les considérations sur les célébrations matrimoniales sont très fréquentes. Dans les romans ou dans les images, on représente volontiers les scènes des premiers jours de mariage en raison de leur puissance d'évocation et leur intensité dramatique : il s'agit de moments qui rompent avec le quotidien, riches en émotions, où se déploient des gestes et des paroles spécifiques, et qui lient les époux dans une union quasi indissoluble. À l'échelle individuelle, c'est donc l'avenir entier du « futur » ou de la « future » qui est scellé lors de la cérémonie⁷. Dans les essais, surtout ceux qui sont destinés à un large lectorat, la description des rites matrimoniaux représente également un point de passage inévitable pour les auteurs qui se prononcent sur le devenir de l'institution du mariage : aisément visualisables, ces rites constituent un exemple concret et marquant qui donne plus de force et d'efficacité à la démonstration.

C'est au mariage bourgeois que la culture de masse de la fin du siècle accorde la place la plus importante. Les cartes postales de noces, très en vogue à la Belle Époque, sont à ce sujet frappantes. La scène canonique des époux « enfin seuls⁸ » (fig. 1) après la cérémonie du mariage campe un couple bourgeois, en costume de ville pour l'homme, en robe blanche et couronne de fleur d'oranger pour la femme, des éléments qui ne sont pourtant entrés que récemment dans les usages, et qui

3. Pour une mise au point historique de ces évolutions, voir notamment Jean Gaudemet, *Le Mariage en Occident*, *op. cit.*

4. Il est fastidieux et sans doute impossible d'effectuer le décompte des centaines d'ouvrages sur le sujet, en France comme dans le reste de l'Europe. Il faudrait également prendre en considération les très nombreux essais qui portent sur la condition des femmes et qui évoquent inévitablement le mariage.

5. Évariste Thévenin, *Le Mariage au XIX^e siècle, ce qu'il doit être*, Paris, E. Pick, 1862, XII-180 p.

6. Emile Acollas, *Le Mariage. Son passé, son présent, son avenir*, Paris, A. Marescq aîné, 1880.

7. Le « futur » revêt avant tout l'acception la plus circonscrite auquel ce substantif renvoie au XIX^e siècle : en se déclinant au masculin ou au féminin, il désigne la personne avec laquelle on va s'unir (quasi synonyme de « fiancé »).

8. Sur les cartes postales représentant la scène du « Enfin seuls », voir Aïcha SALMON, « Enfin seuls ! », dans Marie-Paule Caire-Jabinet (dir.), *De la séduction. Cartes postales de la Belle Époque et des Années Folles*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu Autour, 2016, 205 p.

participent d'une forme moderne de tradition nuptiale. D'autres usages matrimoniaux très récents sont abondamment représentés, comme la pratique du voyage de nocés⁹. En vogue à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, il est d'abord l'apanage de l'aristocratie et de la bourgeoisie¹⁰. C'est donc encore le couple bourgeois qui figure sur les images où les innovations et les progrès techniques (train, navire à vapeur, mais aussi bicyclette) font irruption. Ces représentations majoritaires du mariage à la fin du XIX^e siècle coexistent avec des images de mariages plus traditionnels. Ainsi, la scène du « Enfin seuls » est déclinée en variantes régionalistes, par exemple à la mode auvergnate ou bretonne (fig. 2), à renfort de costumes folkloriques, de sabots, ou de mobilier rustique d'un autre âge. Alors que les photographies de couple bourgeois appellent le destinataire de la carte postale à l'identification, celles où figurent les paysans participent plutôt à la production d'une altérité presque exotique rejetée dans le passé, et en voie de disparition. Le mariage des classes aisées incarne la norme, tandis que les représentations du mariage rural sont des objets de curiosité dont on s'amuse et sur lequel on jette un regard distancié ; elles participent donc également à la valorisation du couple bourgeois, seul légitime à incarner le progrès.

D'autres supports permettent la diffusion de ces représentations ; cartes publicitaires, « chromos » à collectionner, assiettes, dessins de presse, ou encore affiches, comme cette lithographie de Rodeck, produite en 1890 (fig. 3). Sur la partie supérieure, une représentation futuriste campe avec fantaisie la société moderne, avec sa police, son restaurant, ou encore son bureau de mariage. La composante bourgeoise de la société est graphiquement projetée dans le futur par son inscription dans l'espace aérien, saturé d'aéronefs. On remarque que le « bureau volant de mariage » conserve cependant quelques attributs en apparence traditionnels : le Cupidon, et la gondole vénitienne, symbole de l'amour romantique qui fait écho au voyage de nocés, considéré comme une tradition même s'il s'agit d'une pratique très récente. Sur terre sont relégués dans le passé à la fois les peuples anciens (à gauche, présence de peuples vêtus à l'antique), les sociétés extra-européennes (Chinois, Indiens d'Amérique), ainsi que les sociétés dites « traditionnelles » (à droite, reconnaissables aux costumes régionaux). Cette corrélation très nette entre progrès social et progrès technique est caractéristique de la façon dont on pense la société au XIX^e siècle : les différences entre les classes sociales et entre les peuples sont ordonnées sur une échelle temporelle où la composante bourgeoise est la seule capable de se projeter dans l'avenir. Cette plaisante lithographie de Rodeck propose une traduction iconographique, certes légère, mais relativement fidèle, des représentations savantes sur l'histoire du

9. Sur l'histoire du voyage de nocés, voir Sylvain Venayre, « L'avènement du voyage de nocés (XIX^e-XX^e siècle) », dans Sabine Melchior-Bonnet et Catherine Salles (dir.), *Histoire du mariage*, Paris, Robert Laffont, 2009, p. 757-778.

10. Le voyage de nocés connaît un grand succès, sans pour autant faire l'unanimité : médecins et moralistes s'inquiètent en effet sur les retombées néfastes d'une nouvelle pratique dont on ne mesure peut-être pas encore les conséquences négatives dans un futur proche. On accuse notamment ces déplacements d'être dangereux pour la santé de la mère ou la viabilité de l'enfant à naître, et donc de participer à court ou moyen terme à la dépopulation du pays.

mariage. Les anthropologues, les sociologues et essayistes européens, parmi lesquels on trouve Johann Bachofen, Lewis Morgan, Carl Starcke, Paolo Mantegazza¹¹, ou encore Émile Durkheim, en décrivent les formes anciennes, caractérisées par la promiscuité primitive puis par le rapt ou l'achat des femmes, qu'ils rapprochent des rites des peuples africains, américains et asiatiques, dont les voyageurs, les missionnaires et les premiers ethnographes fournissent des descriptions de plus en plus détaillées. Les coutumes régionales françaises, étudiées par les folkloristes, comme Paul Sébillot, sont également vues comme des survivances d'un passé ancestral voué à disparaître. Mais quand il s'agit de formuler le devenir des rites ou de l'institution du mariage, les auteurs prennent pour référence les normes et les usages actuels du seul mariage bourgeois et urbain européen¹².

Mais les images ne se contentent pas simplement de décrire des pratiques modernes : elles amplifient l'association entre bourgeoisie et modernité, en imaginant des scènes futuristes où les progrès technologiques sont poussés à l'extrême. Dans les journaux satiriques, sur les chromolithographies ou les cartes postales, on s'amuse à anticiper ce que seront les repas, les nuits ou les voyages de noces vingt ans, ou un siècle plus tard. On situe les voyages de noces à venir dans les airs, dans divers aéronefs (avions, ballons, etc.), ou sous les mers (fig. 4 et 5). Les nouveaux moyens de communication ou d'enregistrement interviennent également : consentement parental lors du mariage à la mairie donné par téléphone¹³, scène de nuit de noces à l'hôtel filmée au cinématographe¹⁴... Ce qui projette la scène dans le futur n'est pas tant la technologie en elle-même – qui existe déjà – que la banalisation de son usage et surtout son utilisation incongrue dans le contexte d'un mariage, où les rapports sociaux sont ordinairement très codifiés. Albert Robida, qui décrit et dessine dans le *Vingtième siècle* de nouvelles façons de se marier et d'effectuer son voyage de noces, imagine, dans un autre roman – et avec un humour toujours teinté d'inquiétude quand il s'agit d'anticiper les mœurs du XX^e siècle –, une nouvelle pratique, le voyage de fiançailles :

Le voyage de fiançailles, sage coutume que nos aïeux n'ont pas connue, a remplacé, depuis une trentaine d'années, le voyage de noces d'autrefois. Ce voyage de noces, entrepris par les jeunes mariés de jadis après la cérémonie et le repas traditionnels, ne pouvait servir à rien d'utile. Il venait trop tard. Si les jeunes époux, tout à l'heure presque inconnus l'un à l'autre, découvraient, dans ce long et fatigant tête-à-tête du voyage, qu'ils s'étaient illusionnés mutuellement et que leurs goûts, leurs idées, leurs caractères vrais, ne concordaient qu'imparfaitement, il n'y avait nul remède à ce douloureux malentendu, nul autre que le divorce, et [...] il fallait se résigner à porter toute sa vie la lourde chaîne des forçats du mariage.

11. Paolo Mantegazza, *L'Amour dans l'humanité. Essai d'une ethnologie de l'amour*, traduit de l'italien par Émilien Chesneau, Paris, F. Fetscherin et Chuit, 1886, 408 p. ; Paolo Mantegazza, *Comment se marier ? L'art de prendre femme et du choix d'un mari*, traduit de l'italien par Émilien Chesneau, Paris, Librairie illustrée, 1890-1900, XI-314 p.

12. Anne Martin-Fugier dresse un tableau des « Rites de la vie privée bourgeoise », in Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée. Tome 4. De la Révolution à la Grande guerre*, Paris, Seuil, [1987], 1999, p. 175-241.

13. Albert Robida, *Le Vingtième Siècle. Roman d'une Parisienne d'après-demain*, 2e éd., Paris, E. Dentu, 1883, 452 p.

14. Ferdinand Bac, « Nuit de noces à l'hôtel. « — Dites donc, garçon, qu'est-ce que ce bruit qu'on entend depuis une heure derrière la tenture ? — Vous inquiétez pas ! On vous prend dans le cinématographe en attendant le roi d'Espagne ! » [dessin en couleurs] », *Le Rire*, 27/05/1905, p. 1.

Aujourd'hui, quand une union est décidée, quand tout est arrangé, contrat préparé, mais non signé, les futurs [...] partent pour ce qu'on appelle le voyage de fiançailles, accompagnés seulement d'un oncle ou d'un ami de bonne volonté.

Ils vont libres de toute crainte avec leur mentor discret faire leur petit tour d'Europe ou d'Amérique [...]. Dans le tracas du voyage, des ascensions alpestres, des parties sur les lacs ou des promenades aériennes, à l'hôtel, aux tables d'hôte, les jeunes fiancés ont le temps et la facilité de s'étudier et de se bien connaître¹⁵.

Au-delà des effets comiques produits par la confrontation d'éléments futuristes et traditionnels dans les pratiques nuptiales, on voit que la plupart de ces représentations témoignent d'une forme de confiance dans la capacité de la bourgeoisie à domestiquer des avancées techniques toujours plus rapides et à incarner une modernité résolument tournée vers l'avenir. Mais cette vision du mariage bourgeois sachant mêler tradition et modernité, largement diffusée par la culture visuelle, ne doit pas occulter les positions contestataires qui proposent de penser autrement le devenir du mariage.

Le mariage bourgeois : un archaïsme voué à disparaître ?

Au XIX^e siècle les débats sur le mariage produisent quantité d'avis différents, qui vont des plus conservateurs aux plus progressistes. À partir de la Restauration, les réactionnaires appellent de leurs vœux un *statu quo*, voire un retour en arrière, tandis que les progressistes, auxquels nous nous intéresserons ici, décrivent, au rebours de l'image de modernité auquel il est fréquemment associé, le mariage bourgeois comme incarnant un passé et des institutions rétrogrades. Jean Joseph-Renaud martèle cette idée dans son essai *La Faillite du mariage et l'union future* : « Le mariage, demeuré immuable, stagnant, tandis que tout évoluait, est maintenant une institution pourrie – pourrie à la façon d'une mare qu'aucun filet d'eau ne renouvelle¹⁶ ». John Grand-Carteret insiste également sur le passéisme de l'institution : « le Mariage, entouré de tout un décor théâtral, de toute une pompe extérieure, représente la Loi sous son côté solennel et traditionnel, à l'usage des masses, tout un passé de traditions et de vieilles coutumes¹⁷ ». C'est pourquoi les plus radicaux espèrent la fin du mariage. Dans un récit intitulé *le Rêve du futur*, et écrit dans la veine des penseurs utopistes, Paul Adam décrit un état de parfaite harmonie sociale, où le mariage n'est plus qu'un lointain souvenir :

[L]es entraves sociales de l'amour ayant été supprimées, les libres appétits ne manquaient plus d'assouvissement. [...] L'amour des Cosmopolites était un pour ces enfants. [...] On se sentait enfin dégagé des vieux crimes barbares, engendrés par la propriété, l'héritage, l'or, l'hypocrisie des ancêtres. Quand un homme manquait à son devoir de fraternité, on le lui faisait sentir doucement, et alors il s'attachait lui-même au cou une pièce d'or et un anneau nuptial, de ceux que l'on conservait dans les

15. Albert Robida, *Voyage de fiançailles au XX^e siècle*, Paris, L. Conquet, 1892, 90 p. L'intrigue de ce roman est censée se dérouler en 1954.

16. Jean Joseph-Renaud, *La Faillite du mariage et l'union future*, Paris, E. Flammarion, 1899, VIII-215 p.

17. John Grand-Carteret, *Les Trois Formes de l'union sexuelle. Mariage, collage, chiennerie, ce qu'on en pensait autrefois, ce qu'on en pense aujourd'hui, enquête inédite auprès des contemporains, et leurs réponses*, Paris, A. Méricant, 1911, p. XI.

bibliothèques. Par là, il marquait son infamie et qu'il était digne de souffrir encore la misère des anciens âges¹⁸.

Malgré sa portée ambiguë (les intentions de l'auteur sont difficiles à cerner), ce texte donne corps à une vision, partagée par bien des utopistes, du mariage comme institution antédiluvienne – et ici symbolisée par le joug de l'archaïque anneau nuptial, sceau de l'infamie qui associe directement l'état conjugal à une punition ou un asservissement. Mais tous ceux qui formulent des critiques à l'encontre de l'institution du mariage ne vont pas jusqu'à réclamer sa disparition pure et simple. Néanmoins, chez les féministes, les socialistes et les anarchistes en particulier, la plupart des propositions tendent vers une euphémisation des rituels du mariage. Les critiques concernent avant tout les pratiques nuptiales en ce qu'elles renvoient directement reliées à la dimension économique de l'union et à la morale sexuelle, perçues comme des survivances d'un autre temps.

Un premier aspect mis en cause est celui de la publicité de la cérémonie matrimoniale. Cette visibilité a quelque chose d'indécent puisqu'elle célèbre publiquement un acte sexuel à venir, celui de la consommation du mariage. Si les rites bourgeois sont perçus comme plus bienséants et plus sobres que les rites paysans (où le contrôle de la communauté se manifeste plus ostensiblement, par exemple avec les charivaris ou la tradition de la rôtie qui prévoit une intrusion rituelle dans la chambre pour apporter une soupe aux mariés au cours de la nuit de noces), ils sont tout de même dénoncés par les féministes : ils restent marqués à leurs yeux par une culture grasse du mariage, peut-être moins apparente, mais plus insidieuse. La situation qui place la jeune mariée ingénue sous les regards amusés, curieux, ou égrillards, des invités, est jugée humiliante : la pauvre « oie blanche » ne comprend rien aux plaisanteries grivoises qui accompagnent le repas, et ne sait pas en quoi consiste concrètement la nuit de noces qui l'attend. C'est ce que dénonce la journaliste Séverine dans un article de 1892 qui paraît en première page du *Gaulois* :

Et ces gens, tous ces gens, hier, qui m'entouraient, m'embrassaient, me félicitaient ! Ils savaient, eux, ils savaient ! Des femmes qui m'ont vu naître souriaient, attendries, en me regardant !

De vieux amis de mon père, de mon oncle, m'envisageaient avec des airs drôles, très égayés, faisant à mi-voix des plaisanteries que je ne comprenais pas. [...]

Quels usages, quelles mœurs est-ce donc cela, de se réunir autour d'une vierge pour fêter son déshonneur légal, d'une pauvre enfant qui sert d'autant mieux de risée, qu'elle est plus naïve, qu'elle en sait moins !¹⁹

Un deuxième aspect, indissociable du premier, concerne l'exigence de la virginité féminine au mariage. Le double standard de la morale sexuelle fait que la virginité féminine est exigée tandis que celle de l'homme est moquée ; situation déjà

18. Ce récit est publié dans Paul Adam, *Critique des mœurs*, Paris, E. Kolb, 1893, p. 276-277. Dans un autre chapitre de l'ouvrage, intitulé « Du mariage », l'auteur critique également les mariages d'argent dans les milieux bourgeois et aristocratiques, p. 56-59.

19. Jacqueline [Caroline Rémy, dite Séverine], « L'Éternel masculin. Journal d'une femme- II. Lendemain de noces », *Gil Blas*, 30/08/1892, p. 1. En écrivant sous le pseudonyme de Jacqueline, la journaliste ne fait pas directement référence à son mariage qui a eu lieu en 1871, quand elle avait seize ans.

dénoncée par Charles Fourier dans sa *Théorie des Quatre mouvements et des destinées générales*²⁰. La valorisation de la virginité féminine est symbolisée à la fin du XIX^e siècle par la large diffusion de la robe blanche et de la couronne de fleur d'orangers, ainsi que par d'autres pratiques comme celle de l'exhibition des globes de mariage, trônant ordinairement sur la cheminée du salon des maisons bourgeoises.

L'entrée brutale dans la sexualité obligatoire s'accomplit lors du « viol légal » que constitue la traditionnelle nuit de noces. Elle est aggravée par l'omniprésence de l'argent, que Paolo Mantegazza désigne comme la « tache originelle du mariage²¹ ». Les progressistes comparent fréquemment les mariages d'argent, relevant davantage de l'union de deux capitaux que de l'union de deux êtres, et rendus visibles par l'exhibition ostentatoire des riches présents qui composent la corbeille de noces²², à une transaction commerciale qui ne se différencie que peu des formes médiévales et barbares de l'union matrimoniale par achat. La conjugaison de cette dimension économique avec la publicité donnée à la défloration accentue l'impression que le mariage équivaut à une forme légale de prostitution matrimoniale :

En effet, *deux carrières* seulement pour la femme, aujourd'hui ; deux grandes voies : le *mariage*, la *prostitution*. Dans les deux cas, la clef de voûte, la cheville ouvrière, le pivot, - comment dire ? - c'est le *sexe*. « Ménagère ou courtisane », disait Proudhon. *Pour avoir le pain, il faut donner la chair*. Pour avoir une action de la banque-Société, la femme doit faire cet « apport en nature »²³.

Transportée à son de trompe, promenée dans les rues comme un bœuf gras, cynique ou inconsciente suivant qu'elle sait ou ne sait pas en quoi consiste le mariage, la jeune fille a été livrée, devant témoins, à son « preneur », et la voici femme. De toutes façons, ce début a été sale. Consciente, elle devait se refuser à cette exhibition ; ignorante, quel fut le rôle des parents ? Rôle de marchands de chair humaine, ni plus ni moins. [...] Il faut qu'elle se prostitue à l'homme que ses parents ont désigné, qu'elle a accepté sans savoir au juste en vue de quoi²⁴.

Les inégalités entre le mari et la femme, entérinées juridiquement par le *Code civil*, sont indissociables de ces critiques sur le rôle de l'argent et la morale sexuelle, et forment le socle sur lequel s'appuient l'ensemble des contestations du mariage bourgeois du XIX^e siècle. Dans les années 1830, l'avant-gardiste Claire Démar résumait déjà bien ces différentes critiques, dans une page particulièrement poignante de *Ma loi d'avenir* :

20. Charles Fourier, *Œuvres complètes. 1, Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, Paris, Anthropos, [1808], 1846, p. 141- 142 : « [...] mais quel cas fait-on d'un homme qui, voulant obéir aux lois et à la religion, conserve sa virginité pour l'apporter en cadeau de nocces à sa femme ? Un tel homme est persiflé par tout le monde ». Fourier proposait d'abandonner plutôt l'exigence de la virginité féminine au mariage.

21. Paolo Mantegazza, *Comment se marier ?*, *op. cit.*, p. 23.

22. À ce sujet, lire par exemple Corina SANDU, « Faste et néfaste de la corbeille de mariage. Mise en fiction d'une pratique sociale du XIX^e siècle », *Actes du 12^e colloque étudiantin de la Société des études supérieures du département d'études françaises, tenu à l'Université de Toronto*, vol. 17, 2008.

23. Jean Joseph-Renaud, *La Faillite du mariage et l'union future*, *op. cit.*, p. 39-40.

24. René Chaughy, *Immoralité du mariage*, Paris, Publication du Libertaire, 1898, p. 13- 14.

Cette file de voitures qui stationnent devant un de nos temples, à la porte d'une des mairies de nos 12 arrondissements : c'est pour ramener dans la salle du festin quelque noce bruyante. — Devant le maire et devant le prêtre, aux yeux du monde matériel et du monde religieux, un homme et une femme ont entraîné une longue suite de témoins de tout âge et de tout sexe ; et le prêtre avec l'étoile dorée, et le maire avec l'écharpe tricolore, au nom de Dieu et du Code, ont béni ou sanctionné une alliance indissoluble. Voilà pour l'union dite légitime, celle qui permet à une femme de dire sans rougir : tel jour, à telle heure, je recevrai un homme dans ma COUCHE DE FEMME !!!... L'union qui, contractée en face de la foule, se traîne lentement à travers une orgie de vins et de danses, jusqu'au lit nuptial, devenu le lit de la débauche et de la prostitution, et permet à l'imagination délirante des conviés de suivre, de pénétrer tous les détails, tous les accidents du drame lubrique joué sous le nom de jour de noces ! Si l'usage ou la loi qui traduit ainsi la jeune mariée, palpitante et craintive, aux regards audacieux de toute une assemblée nombreuse, qui la prostitue aux désirs effrénés, aux révoltantes railleries d'hommes échauffés, exaltés par les fumées d'une fête licencieuse ; si, dis-je, cet usage, cette loi, ne vous paraît pas une HORRIBLE EXPLOITATION ; si, en réfléchissant, vous n'avez jamais frémé de dégoût et d'indignation... je m'y perds... Les mots de dignité de la femme, d'affranchissement, d'émancipation de la femme, n'ont plus aucun sens pour moi, ne représentent plus aucune idée à mon esprit !!!²⁵

Les propositions de changements qui émanent des progressistes pour dessiner un avenir meilleur, ou le transformer tout à fait, sont nombreuses et contradictoires²⁶. Ainsi, pour éradiquer la vénalité du mariage, nombreux sont ceux qui réclament la suppression de la dot, tandis qu'Émile Acollas préconise plutôt la séparation totale des biens entre les époux²⁷. Il y a chez les progressistes un consensus sur la nécessité d'une transformation de la façon dont on éduque les jeunes personnes, et notamment les jeunes filles : ils réclament qu'elles soient informées des réalités du mariage autant que les jeunes hommes. Mais des désaccords apparaissent quand il s'agit d'établir concrètement les conditions et les conséquences de cette éducation sexuelle. Léon Blum, dans *Du mariage*²⁸, souhaite que les filles soient aussi libres que les garçons avant le mariage, y compris sexuellement. Mais d'autres envisagent plutôt qu'on exige enfin de l'homme ce qu'on attend déjà de la femme : contre une vision unilinéaire de l'évolution des mœurs, on assiste à la Belle Époque à une recrudescence des partisans de la virginité masculine jusqu'au mariage²⁹. On s'oppose également sur l'irréremédiabilité du mariage une fois le *oui* fatidique prononcé. Certains désapprouvent le divorce, qui leur apparaît inutile si l'union résulte du libre choix de deux époux qui s'aiment — argument déjà avancé par le socialiste utopique Étienne Cabet dans son *Voyage en*

25. Claire Démar, *Ma loi d'avenir. 1833. Ouvrage posthume*, Paris, au bureau de la Tribune des femmes, 1834, p. 29- 30.

26. Elles ne seront pas ici replacées dans un ordre chronologique. On peut noter, qu'il s'agisse de suggestions ponctuelles et modestes, ou de modifications profondes des pratiques et des normes, que les propositions les plus audacieuses ne sont pas nécessairement les plus tardives.

27. Émile Acollas, *Le Mariage. Son passé, son présent, son avenir, op. cit.*

28. Léon Blum, *Du mariage*, Paris, Albin Michel, [1907], 1990, 281 p.

29. L. Tillier, *Le Mariage, sa genèse, son évolution*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1898, 318 p. ; Jules Bois, *Le Couple futur*, Paris, Librairie des Annales politiques et littéraires, 1912, 454 p.

Icarie, en 1840³⁰. Mais pour beaucoup, l'indissolubilité dissuade de s'engager, alors que la possibilité de divorcer dédramatise le mariage. Certains vont plus loin encore et demandent la reconnaissance de l'union libre, paradoxalement appelée par ses défenseurs le « mariage libre », qui ferait l'économie du cérémonial qui entoure le début de l'union légitime, et abolirait le problème de la virginité. À la suite de la saint-simonienne Claire Démar, les anarchistes appellent ainsi de leurs vœux la disparition pure et simple du mariage traditionnel. René Chaughi consacre par exemple son *Immoralité du mariage*³¹ à une féroce critique des rites matrimoniaux et milite pour la liberté totale des unions entre les hommes et les femmes.

On pourrait multiplier les exemples d'ouvrages qui proposent des réformes du mariage destinées à l'adapter aux défis de la modernité et aux nouvelles mœurs³². Mais ces critiques du mariage bourgeois et le foisonnement de propositions pour le contrer ne doivent pas faire oublier qu'elles sont le fait de voix minoritaires. Par ailleurs, les désaccords persistants entre les auteurs progressistes ont sans doute contribué à limiter leur efficacité immédiate : face à des représentations divergentes du futur, les tenants du mariage traditionnel semblaient former un bloc plus homogène. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas restés passifs. Eux aussi ont fait valoir de nouvelles exigences, des rituels inédits, mais destinés à renforcer les valeurs traditionnelles : le XIX^e siècle a aussi été celui des oies blanches et du renouveau des rosières³³. En ce sens l'importance nouvelle prise par le futur comme principe de légitimation et vecteur de critique sociale ne doit pas masquer la part d'innovations opérées au nom du passé, dans des processus d'inventions de traditions³⁴ désormais bien répertoriées. Quant au mariage, à l'aube du XX^e siècle, il a encore de beaux jours devant lui. La plupart des progressistes prônent d'ailleurs un mariage certes réformé mais encore envisagé comme un socle social irremplaçable. En France, durant la première moitié du XX^e siècle, on se marie davantage qu'au XIX^e siècle³⁵, et plus jeune. Il faut véritablement attendre la révolution sexuelle des années 1960, et le meilleur accès à la contraception, pour qu'une plus grande dissociation entre procréation et union légale s'opère, et qu'un plus grand nombre de personnes puisse envisager l'avenir de la société sans le mariage obligatoire. Pour ceux qui de nos jours choisissent malgré tout encore cette voie – et ils restent relativement nombreux –, il est intéressant de constater la

30. Étienne Cabet, *Voyage en Icarie*, 4e éd., Paris, au bureau du « Populaire », [1840], 1846, VI-600 p. Le mariage icarien commence avec une cérémonie républicaine la plus courte possible ; peu onéreux, il est néanmoins célébré en grande pompe dans un palais matrimonial luxueux, couvert de dorures, de tentures et de glaces, prévu exprès pour un somptueux bal de noces.

31. Voir par exemple René Chaughi, *Immoralité du mariage*, *op. cit.*

32. Voir Thomas Bouchet, *Les fruits défendus. Socialismes et sensualité du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Stock, 2014, 345 p., qui en répertorie un grand nombre.

33. À ce sujet voir par exemple l'article de Martine Segalen, « Du village à la ville. La fête de la rosière à Nanterre », *Ethnologie française*, tome 12, n°2, avril-juin 1982, p. 185-194.

34. Voir Eric Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *L'Invention de la tradition*, traduit de l'anglais par Christine Vivier [*The Invention of Tradition*, 1983], Paris, Editions Amsterdam, 2006, 370 p.

35. Hormis pendant les périodes de conflit armé, où le nombre de mariages contractés chute.

surprenante pérennité des rites nuptiaux bourgeois caractéristiques du XIX^e siècle, qu'on connaît toujours dans des formes à peine réactualisées.

Illustrations



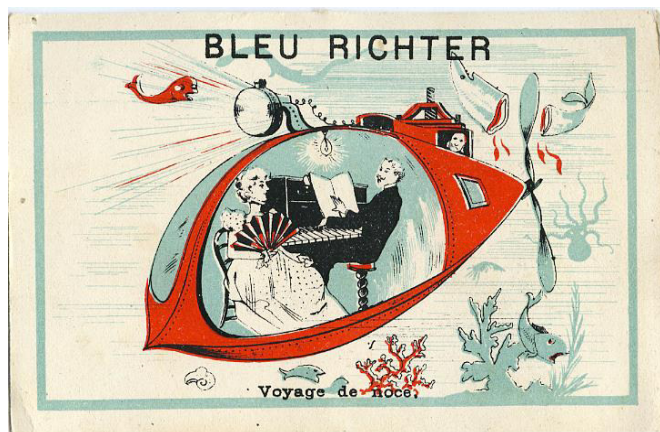
De gauche à droite :

1 – « Enfin seuls », n° 1259, S.I.P, s.d.

2 – « Bretagne, Le Coucher de la mariée – Enfin seuls !... Devant le lit-clos nuptial, Le jeune Marié détache avec précaution le superbe bouquet de fleurs d'oranger », n° 2101, E.H., s.d.



3 - G. RODECK, *Sanatoir aérien du docteur Farceur, bureau volant de mariage, police aérienne*, lithographie en couleur, 120 cm x 160 cm, Hambourg, s.n., 1890. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.



De gauche à droite :
 4 - Un voyage de noce dans 20 ans, carte publicitaire Chocolat Lombart, s.d.
 5 - Voyage de noce, carte publicitaire Bleu Richter, impr. Charles Joseph, s.d.